



AGENCE FRANÇAISE  
DE SÉCURITÉ SANITAIRE  
DES ALIMENTS

DIRECTION GENERALE

Afssa – dossier n° 2009-1086 – GREEN STAR 4  
dossier lié n° 9400109

Maisons-Alfort, le 6 octobre 2009

## AVIS

de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments  
relatif à la demande d'autorisation de mise sur le marché  
de la préparation phytopharmaceutique  
GREEN STAR 4, identique à LONGREEN

---

L'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) a accusé réception d'un dossier, déposé par BHS, relatif à une demande d'autorisation de mise sur le marché de la préparation GREEN STAR 4.

Considérant que cette préparation est déclarée identique au produit de référence LONGREEN, dont l'autorisation de mise sur le marché, n° 9400109, est en cours de validité ;

Considérant que la composition intégrale déclarée pour GREEN STAR 4 est bien strictement identique à celle déclarée pour LONGREEN ;

Considérant que les attestations d'engagements de fourniture et d'approvisionnement de la préparation d'origine entre BHS et FABRIES AMIFLOR S.A.S. ont été fournies ;

**L'Afssa émet un avis favorable à la demande d'autorisation de mise sur le marché de la préparation GREEN STAR 4, présentée par BHS, mise sur le marché qui doit se faire dans des conditions, notamment d'étiquetage et d'emploi, strictement identiques à celles prévues pour le produit LONGREEN.**

**Marc MORTUREUX**